

Montsalvy Infos

2015

N°13



Petites Cités
de Caractère

ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à tous et à toutes,

Depuis un peu plus d'un an maintenant, nous travaillons à la réalisation des projets que nous vous proposons dans notre profession de foi de mars 2014 :

- salle polyvalente : après consultation et avec l'appui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.), nous avons retenu la société LOGISENS comme maître d'ouvrage et nous en sommes au stade du choix d'un architecte ;
- les études pour la réalisation du parking derrière l'ancienne gendarmerie et La Poste sont en cours. Ce projet devrait pouvoir débuter avant la fin de l'année ;
- le dossier d'accessibilité des rues et passages piétons (P.A.V.E.P.) est terminé. Les travaux commenceront à l'automne ;
- l'équipement numérique de l'école primaire et maternelle est engagé. Un état des lieux a été établi par l'agence Cantal Ingénierie et Territoires (C.I.T.) ;
- l'équipe féminine travaille à l'attractivité de notre cité en soignant son fleurissement et l'entretien des espaces verts.

Dans ce numéro très complet, nous vous présentons les budgets qui, malgré les restrictions des dotations de l'État, laissent apparaître des fonds propres satisfaisants et une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

Bonne lecture et bel été à tous.

Bien à vous.

Michel PUECH, Maire de Montsalvy



Photos de couverture :
Marie-Claude ROQUES

2015
N°13

Bulletin d'information
de Montsalvy
11 rue Marcellin Boule
15120 Montsalvy
04.71.49.20.10

Site Internet
www.montsalvy.fr

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION

Michel Puech

RÉDACTION

Commission communication

CRÉDIT PHOTOS

Marie-Claude ROQUES
Jean-Pierre MUTRU
Isabelle LEMAIRE

Ce numéro a été tiré
à 400 exemplaires.

DANS CE NUMÉRO

Un label de caractère pour Montsalvy

Plaquette de présentation des Petites Cités de Caractère®

Travaux

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics
Salle polyvalente
Piscine
Résidence du Château

Budget principal 2015

Budget de l'eau 2015

Vie scolaire

Transmission de l'histoire locale
Sorite à Salers
Les T.A.P.
L'école maternelle découvre la vie de château
Mini-entreprise du collège

Environnement

Concours départemental des villages fleuris du Cantal
Participation en hausse Biodiversité : des gestes simples
Déchets verts
Bravo !

Associations

- 3 Commémoration de la guerre d'Algérie 13
- 3 Journée mondiale de la fête du jeu 13
- En marche pour le don du sang bénévole 14
- 4 Si ça vous chante 14
- 4 Retraite sportive 14
- 4 F.C.J.M. 14
- 5 Judo club de la Châtaigneraie 15
- 6 Montsalvy Handball Club 15

Les vitrines du centre bourg 16

- 10 **Découvrir, bouger**
- 10 Visites commentées
- 11 de Montsalvy 18
- Le lac du Moulinier 18
- 11 Balades montsalvyennes 18
- 11 Piscine municipale 18

À voir, à faire, à écouter 19

- 12 **Histoire de Montsalvy**
- 12 Des successeurs de Bernard au Concordat 20
- 12

UN LABEL DE CARACTÈRE POUR MONTSALVY



Laroquebrou, Marcolès et Montsalvy ont signé le 6 mai dernier le contrat de licence de la marque nationale des **Petites Cités de Caractère®** qui valorise l'histoire, le patrimoine architectural et naturel des bourgs de moins de 6.000 habitants. Le président de la commission de contrôle de la marque, Claude Morin, a toutefois rappelé : « La labellisation oblige à une certaine rigueur et demande des engagements de préservation du patrimoine sur le long terme :

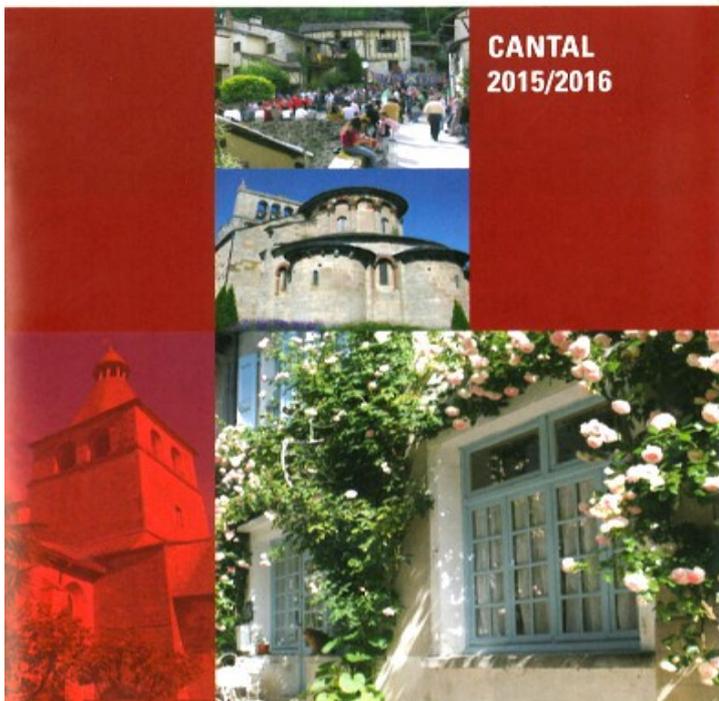
c'est pourquoi une visite de contrôle aura lieu tous les quatre ans. »

Cité médiévale touristique, Montsalvy accueille déjà de nouveaux visiteurs connaisseurs de ce label.



LA ROQUEBROU
MARCOLES
MONTSALVY
MURAT
SAINT URClZE

Guide
découverte



CANTAL
2015/2016

Extrait de la plaquette mise à disposition du public

Montsalvy

Une voie de passage vers le Sud

Ancienne sauveté établie par le moine Gausbert en 1070 bornée par quatre croix, Montsalvy (Monte Salvii) assure alors l'immunité ecclésiastique à qui s'y réfugie. La cité située au pied du Puy de l'Arbre (motte castrale érigée par les abbés d'Aurillac dès le 10^e siècle pour surveiller le passage vers Rodez) s'articule autour de trois monuments historiques : l'Abbatiale Romane qui abrite la Salle Capitulaire dans laquelle est exposé le trésor d'art sacré du canton, le Réfectoire des moines et le Cloître Saint Gausbert. Le Château de Montsalvy édifié sur les anciens remparts jouxte le porche sud qui constitue l'une des deux portes d'entrée de la cité depuis le Moyen-Âge.

VISITER
Visite guidée le mardi à 15 h en juillet août, nocturne le jeudi de mi-juillet à mi-août, visite de groupes sur rdv.
Circuit découverte sur plan, visite audio-guidée, visite adaptée pour les personnes handicapées. Parcours du patrimoine guidé et commenté.

SÉJOURNER, DÉGUSTER


Office de Tourisme de la Châtaigneraie Cantalienne
04 71 46 94 82
www.chataigneraie-cantal.com

Mairie de Montsalvy
04 71 49 20 10
www.montsalvy.fr

LES INCONTOURNABLES
L'Abbatiale
Le Réfectoire des Moines
Le Cloître Saint Gausbert
Le trésor d'Art Sacré
Les porches médiévaux
Le Château.

TRAVAUX

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics : P.A.V.E.P.

Le 27 janvier 2014 avait lieu la présentation du P.A.V.E.P. Luc Saivet, de la D.D.T. 15, a rappelé la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, soulignant les publics concernés et les objectifs à atteindre avant de présenter le tableau des dispositions techniques réglementaires que doivent respecter les cheminements, les stationnements et la signalétique. Une première réunion avait permis au comité de pilotage de déterminer un périmètre d'action.



Le diagnostic réalisé au cours de l'année par la D.D.T. a été présenté, photos et commentaires à l'appui, préconisant les travaux à réaliser, accompagné d'une estimation et d'un échéancier.

Quelques exemples d'aménagements à réaliser :

- interventions légères : bandes de visualisation sur candélabres, mise à niveau des bordures de trottoir ;
- interventions moyennes : bandes podotactiles signalant les passages piétons, place handicapée matérialisée à la peinture ;
- interventions lourdes : déplacement d'un lampadaire, création ou élargissement d'un trottoir.

La création d'une « zone de rencontre » dite « zone de circulation apaisée » est envisagée incluant la rue Marcellin Boule, la place de l'Olmet et la place de Peyre : circulation tous usagers, vitesse limitée à 20 km/h, piétons prioritaires.

En conclusion de cette réunion de travail, Michel Puech a rappelé qu'après l'obtention du label Petite Cité de Caractère®, l'accessibilité serait pour Montsalvy, un enjeu majeur.

AUTRES TRAVAUX

Le dossier de la réfection de la rue des Toiles a pris du retard dans l'étude de faisabilité. Celle-ci confiée au C.I.T. (Cantal Ingénierie et Territoires) n'a pu être réalisée dans les temps à cause d'une surcharge de travail de cet organisme. Ces travaux seront donc mis en œuvre courant 2016.

Les études pour la réalisation du parking situé derrière l'ancienne gendarmerie et La Poste sont en cours ; ce projet devrait pouvoir débuter avant la fin de l'année.



SALLE POLYVALENTE

Dernièrement, la commune a lancé une consultation en procédure adaptée pour le choix d'un prestataire chargé d'une mission de mandat de maîtrise d'ouvrage relative au projet de rénovation, d'extension et de mise aux normes de la salle polyvalente.

Ce marché a été attribué à l'établissement public LOGISENS d'Aurillac.

Le montant de sa rémunération s'élèvera à 4.500 € H.T. La mission de maîtrise d'ouvrage correspond à la prise en charge du montage du dossier, au suivi des travaux.



PISCINE

Afin d'agrémenter l'espace accueil, une fenêtre ouvrant sur le bassin a été aménagée.



Par ailleurs, une bâche thermique a été acquise afin de limiter la baisse de température de l'eau durant la nuit. Cet investissement devrait permettre une réduction notable des dépenses d'électricité.



RÉSIDENCE DU CHÂTEAU

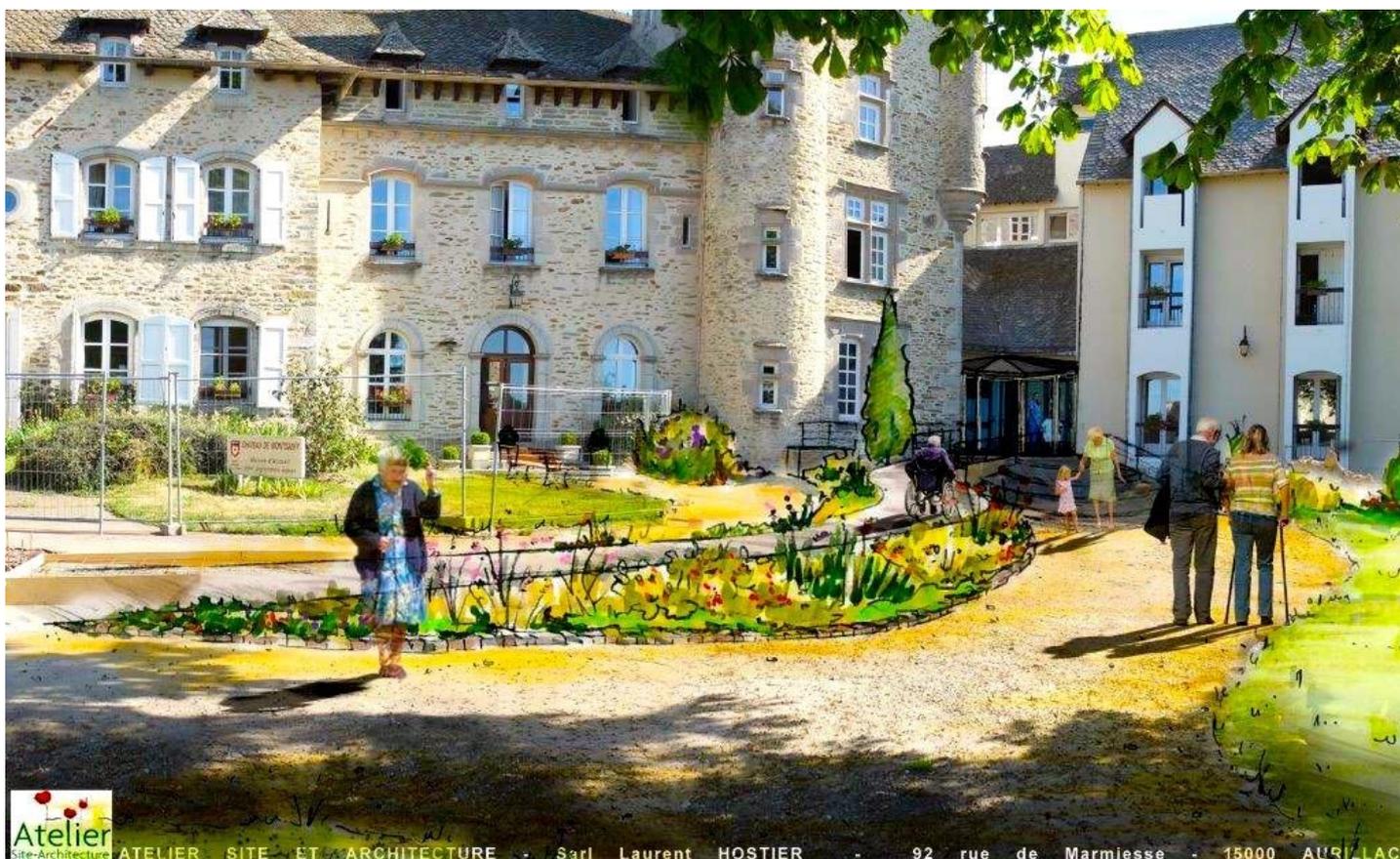
Dans l'ancien bâtiment, les travaux de modernisation des locaux administratifs, de l'infirmierie et de la salle d'animation sont terminés. Leur fonctionnalité satisfait autant le personnel que les résidents.

La rénovation du hall d'entrée et la réalisation de la véranda au niveau de l'entrée principale devraient débuter prochainement.

Lors de la réunion de chantier du jeudi 2 juillet, M. le Maire a imposé à l'architecte que le parc frais et ombragé soit accessible aux résidents et leurs familles ainsi qu'au public avant la fin du mois de juillet. De ce fait, l'aménagement des accès extérieurs devrait



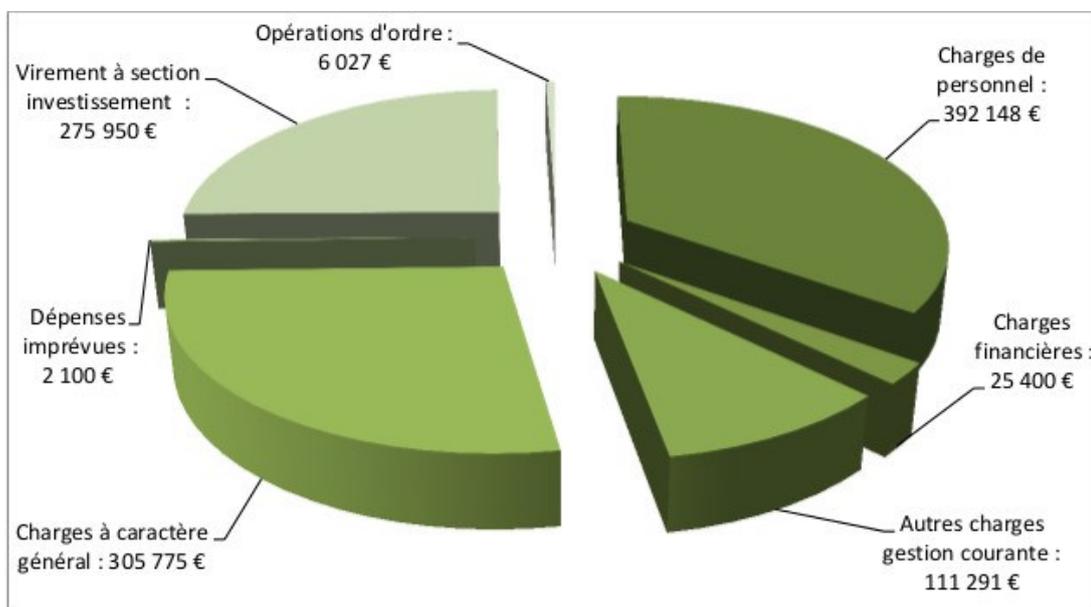
s'accélérer dans les prochains jours, aussi bien en ce qui concerne les escaliers en pas d'ânes (*escalier constitué de marches d'une large profondeur et d'une faible hauteur*) que la rampe à mobilité réduite. Concernant la cage d'ascenseur du bâtiment 2, elle est en cours de finition et l'intervention pour la pose de la charpente et de la couverture est prévue pour la mi juillet.



BUDGET PRINCIPAL 2015

Le 30 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni pour voter le **budget 2015**.

FONCTIONNEMENT : 1.118.691 €



**D
É
P
E
N
S
E
S**

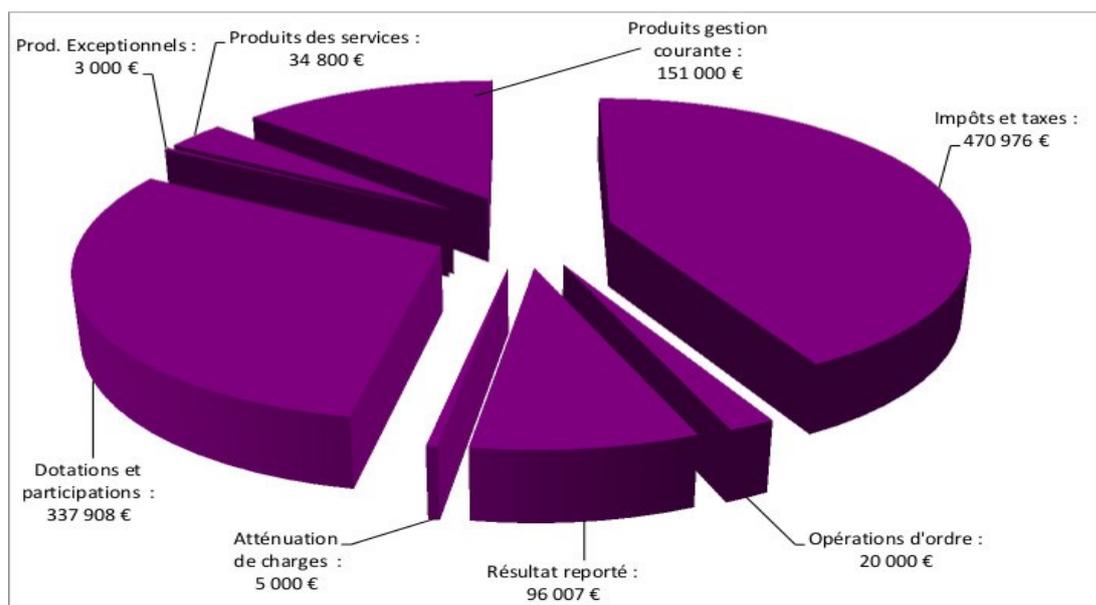
Charges à caractère général : Énergies, fournitures, carburant, assurances, travaux non inscrits en section d'investissement

Charges de personnel : Salaires, charges et cotisations diverses

Autres charges de gestion courante : Subventions aux associations, indemnités des élus, participation au fonctionnement du service départemental d'incendie et de secours

Charges financières : Remboursements des intérêts d'emprunts, ligne de trésorerie

**R
E
C
E
T
T
E
S**



Atténuation de charges : Remboursements salaires et charges sur arrêts maladie

Produits des services : Recettes de la cantine, de la garderie, du camping, de la piscine, de la forêt communale...

Produits de gestion courante : Loyers des immeubles

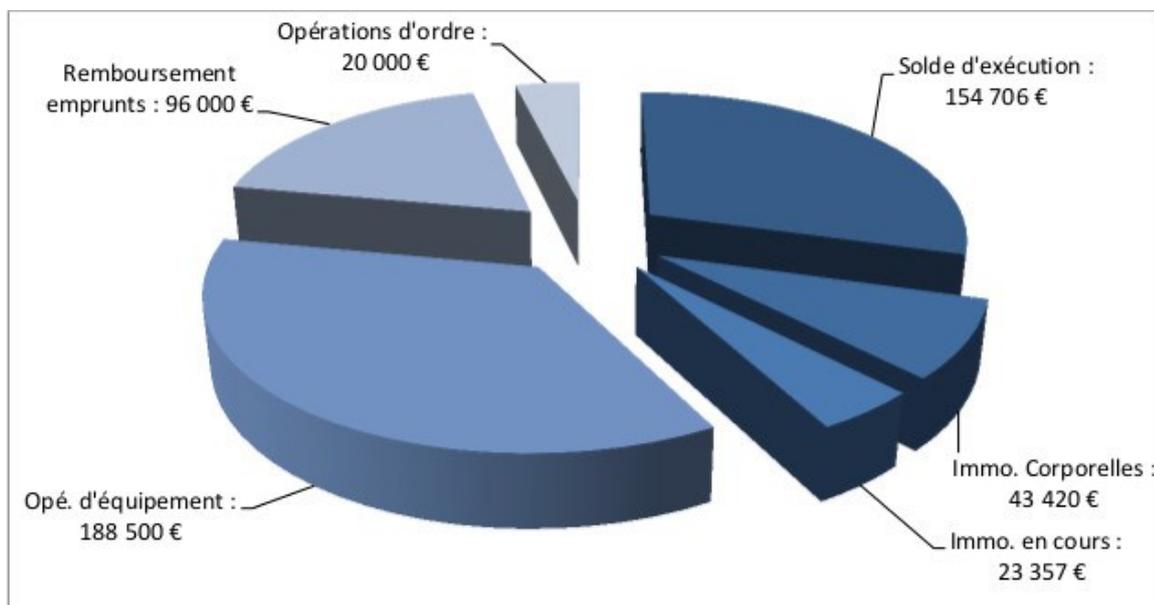
Dotations : Dotations de fonctionnement versées par l'État

Produits exceptionnels : Remboursements de sinistres

Il a en outre décidé, sur proposition de M. le Maire, **de ne pas augmenter les taux des impôts communaux.**

INVESTISSEMENT : 525.983 €

D É P E N S E S

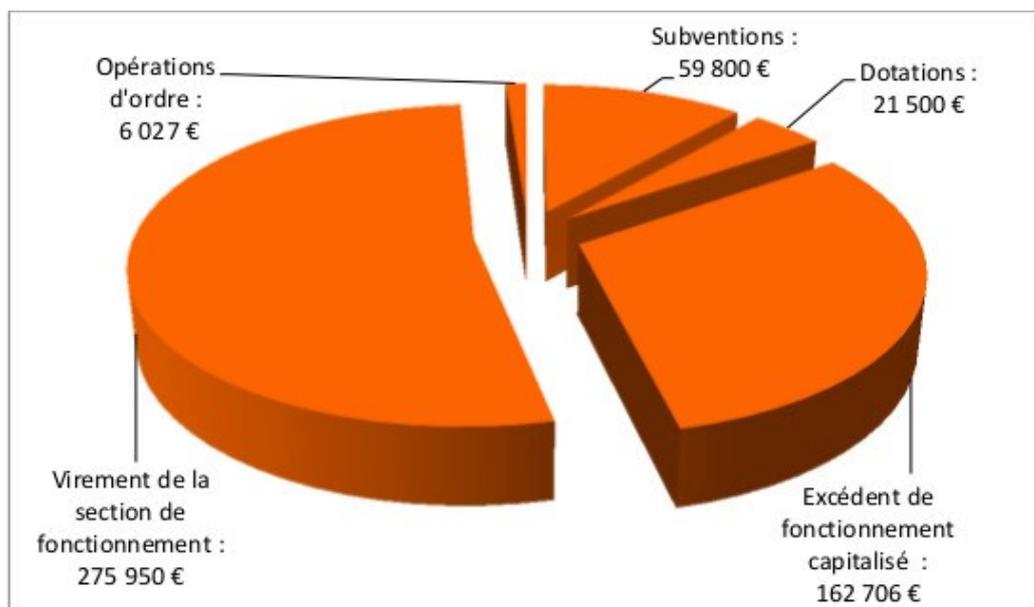


Immobilisations corporelles : Acquisition de divers matériels et travaux sur bâtiments communaux

Immobilisations en cours : Restes à réaliser 2014 pour remplacement de fenêtres dans les salles au-dessus du trésor cantonal et enrochement voirie du Blat

Opérations d'équipement : Étude pour travaux à la salle polyvalente, travaux de voirie, parking ancienne gendarmerie et aménagement de la rue des Toiles...

Opérations d'ordre : Travaux en régie (travaux d'entretien courant des bâtiments communaux réalisés par les employés des services techniques)



R E C E T T E S

Subventions : État, Région, Département

Dotations : Fonds de compensation de la TVA, Taxe Locale d'Équipement

Opérations d'ordre : Amortissement des subventions d'équipement reçues

BUDGET DE L'EAU 2015

FONCTIONNEMENT : 218.794 €



D
É
P
E
N
S
E
S

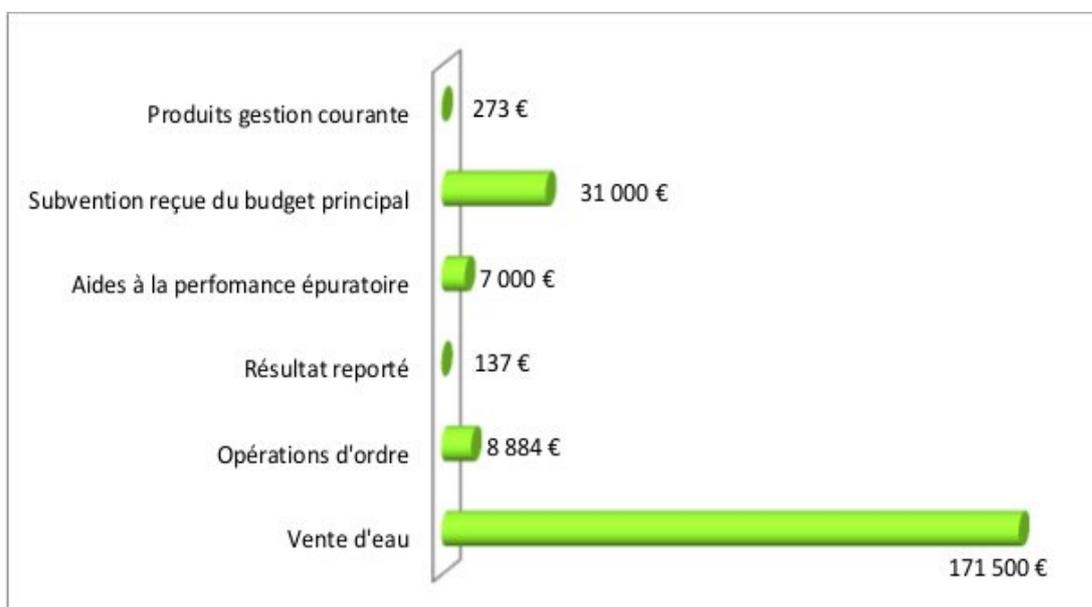
Charges à caractère général : Redevances EDF des stations d'épuration, de pompage et de relevage, entretien et réparations des différentes stations, analyses des boues et bilans 24 heures des stations d'épuration, restitution à l'Agence de l'eau Adour-Garonne des redevances « modernisation des réseaux », « pollution domestique » et « prélèvement eau » décomptées sur les factures d'eau, rémunération de la SAUR...

Autres charges de gestion courante : Créances admises en non-valeur

Charges financières : Remboursement des intérêts d'emprunts

Charges exceptionnelles : Recettes annulées sur exercices antérieurs

R
E
C
E
T
T
E
S



Subvention reçue du budget principal afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget de l'eau

Produits de gestion courante : Rémunération versée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne après perception par la commune des redevances auprès des usagers

Opérations d'ordre : Reprise en section de fonctionnement des subventions d'équipement

INVESTISSEMENT : 163.797 €

D É P E N S E S

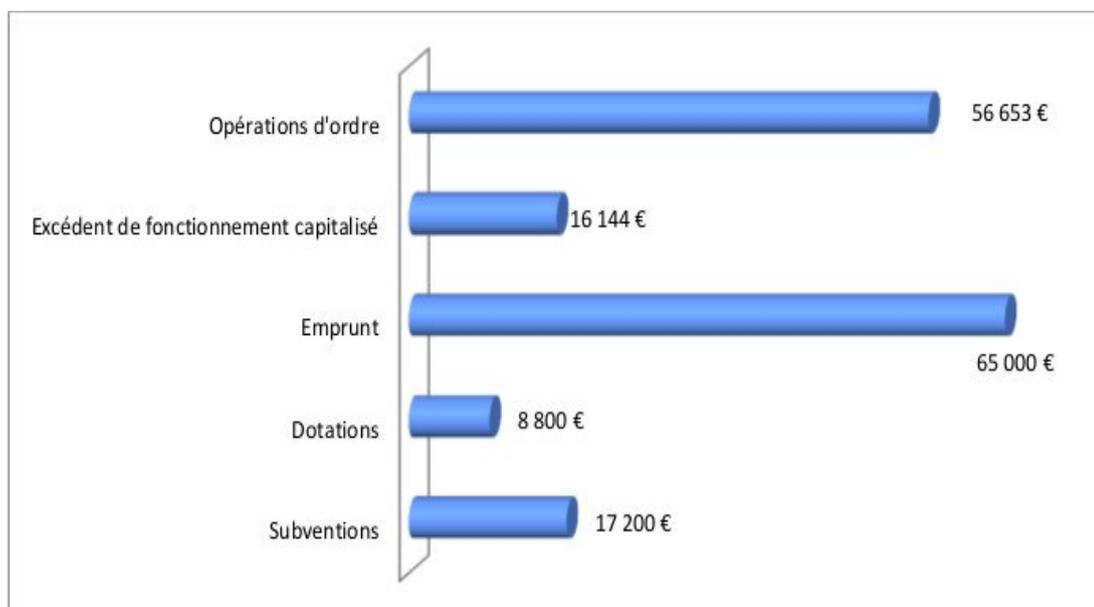


Immobilisations corporelles : Installation d'un poste de télésurveillance à la station de pompage de Riols, acquisition d'une deuxième pompe à la station de pompage de Coffinhal, installation de compteurs d'eau dans les bâtiments communaux non équipés, remise en état de divers raccordements d'abonnés...

Immobilisations en cours : Réfection des réseaux eau / assainissement de la rue des Toiles

Opérations d'ordre : Transfert en section de fonctionnement des subventions d'équipement

Restes à réaliser : Crédits inscrits sur l'exercice 2014 et repris sur l'exercice 2015 pour divers travaux non réalisés au 31 décembre 2014



R E C E T T E S

Subventions : État, Région, Département

Dotations : Fonds de compensation de la TVA, Taxe Locale d'Équipement

Opérations d'ordre : Amortissement des installations et du matériel

Emprunt : Emprunt à réaliser afin de financer les travaux à réaliser

VIE SCOLAIRE

TRANSMISSION DE L'HISTOIRE LOCALE

Sous le parrainage de l'association des Amis de l'Abbatiale et du Passé de Montsalvy, trois visites de notre cité ont été organisées les 11, 22 et 29 mai, l'équipe enseignante souhaitant que les enfants s'approprient l'histoire de leur environnement.

Lors de la première visite, les CM1 CM2 ont découvert les origines de Montsalvy et la richesse de son patrimoine architectural.

Les CE2 quant à eux ont étudié quelques métiers du Moyen-Âge.

Lors de la dernière rencontre, les élèves de CM1 CM2 se sont rendus au Puy de l'Arbre attentifs à l'histoire du Château de Mandulphe : motte castrale antérieure à la fondation de notre bourg, et à l'installation par le savant

Delambre d'une borne géodésique (point ayant servi au calcul du quart du méridien terrestre entre Dunkerque et Barcelone et permis la définition du "mètre").



Ces visites, encadrées par Marcelle Madamour, Robert Roques et André Lardy, ont été exploitées en classe, aboutissant à la production d'écrits et de dessins.



SORTIE À SALERS



Vendredi 19 juin, les élèves sont partis à la découverte de Salers.

Lors de la matinée consacrée à une visite de la ville, les CE2, CM1 et CM2 ont apprécié l'histoire de Salers et son riche patrimoine, grâce à la complicité de deux guides spécialisés.



Les plus jeunes ont quant à eux arpenté les rues de la cité, tout en participant à des jeux de recherche d'éléments architecturaux.

Après le pique-nique, les élèves ont randonnée dans la campagne environnante.

LES T.A.P.

En cette fin de première année de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et éducatifs, la poursuite de la concertation au sein du comité de pilotage, du conseil d'école et des partenaires impliqués dans l'organisation des ateliers, a permis de mieux cerner les ajustements pour la prochaine rentrée.

CE QUI VA CHANGER

Les activités périscolaires seront réparties sur 3 jours : les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30.

BILAN

DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT

Les activités proposées se sont bien déroulées : les enfants comme les parents ont apprécié les thèmes abordés et les différentes réalisations exposées lors du marché de Noël et de la fête des écoles. Les temps d'étude surveillée seront reconduits ; ils sont destinés à donner à l'enfant une certaine autonomie dans son travail scolaire mais ne constituent en aucun cas une aide aux devoirs.

Dans l'ensemble, le comité de pilotage se satisfait du bilan positif de cette première année de fonctionnement et a déjà élaboré les grandes lignes des projets qui seront mis en place au cours de l'année scolaire à venir.

L'ÉCOLE MATERNELLE DÉCOUVRE LA VIE DE CHÂTEAU



Grâce à l'exposition « La vie de château au Moyen-Âge » installée à la médiathèque, les élèves de l'école maternelle ont découvert les châteaux forts, les engins d'attaque et de défense ainsi que la vie des personnages de l'époque (les chevaliers, les châtelaines, les manants...).

Ludique et pédagogique, cette exposition sera visible jusqu'au 5 septembre aux heures d'ouverture au public.

À venir en octobre à la médiathèque « Lectures d'Anglade » à l'occasion du centenaire de Jean Anglade.



Les 17 élèves de Troisième A de l'entreprise Little Marcellin ont fabriqué tout au long de l'année des sous-verres à partir de CD recyclés.

Ceux-ci ont été vendus lors des marchés du jeudi matin à Montsalvy, sur le marché de Noël de Calvinet, mais aussi lors de la fête du « Bœuf de Pâques » de Lafeuillade-en-Vézie. Cette création leur a permis de participer au concours Entreprendre pour Apprendre Auvergne.

MINI-ENTREPRISE DU COLLÈGE

Même si le concept des collégiens de Montsalvy n'a pas été primé, ils ont tout de même pu présenter leur travail à un jury de professionnels du monde de l'entreprise : une journée enrichissante ! Les bénéfices de cette action ont été reversés pour moitié à l'association contre les leucodystrophies ; le reste leur ayant permis de partager un sympathique repas pour fêter la fin de leurs années collège.



CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLAGES FLEURIS

Inscrit au concours départemental des villages fleuris, Montsalvy vise cette année le prix spécial du jury.

Dans ce but et compte tenu des remarques formulées par le jury lors de sa visite de juillet 2014 :

- le panier du rond-point a été taillé afin de lui donner un air penché permettant d'apercevoir les nombreuses fleurs plantées à l'intérieur ;
- des bulbes ont également pris place à certains endroits du village, des vivaces ont remplacé les annuelles et certaines jardinières ont été enlevées ;
- de plus, l'employé communal en charge de la taille et de l'entretien des espaces verts s'attache à redonner à chaque massif une forme cohérente selon les espèces.



UNE PARTICIPATION EN HAUSSE

De nombreuses personnes donnent de leur temps et une aide précieuse en nettoyant les abords de leur propriété. D'autres ont apporté leur concours pour la confection de cache-pots originaux au jardin du cloître. Nous les en remercions chaleureusement ! Un grand merci également aux habitants qui ont gracieusement offert des boutures, des graines et des plants de vivaces qui embellissent notre cité, participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie. L'implication de chacun est un atout pour Montsalvy : aussi, toute personne intéressée par la mise en place d'une animation autour des jardins et du fleurissement est invitée à se manifester auprès de la mairie.



BIODIVERSITÉ : DES GESTES SIMPLES

La disparition des abeilles interpelle chacun d'entre nous. Pour y remédier, des actions simples peuvent être mises en place, il en va de la préservation de notre patrimoine naturel et de sa biodiversité !

Aussi, la commune prévoit de rationaliser les modes de gestion des espaces verts, notamment par la création au printemps prochain de prairies fleuries favorables aux pollinisateurs et invite les particuliers qui le souhaitent à faire de même.

DÉCHETS VERTS



La décharge des déchets verts de la Croix du Coq est ouverte **de 13h à 17h tous les mardis** jusqu'au mois de novembre.

BRAVO !

Un mieux a été constaté. Poursuivons nos efforts afin d'améliorer nos espaces de vie.



**COMMÉMORATION
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**

À l'occasion du 53^e anniversaire du cessez-le-feu, la F.N.A.C.A. a proposé une exposition consacrée à la guerre d'Algérie.



Suite à un travail préparatoire réalisé avec les enseignants, trois groupes de 18 élèves des classes de Troisième ont été accueillis au Réfectoire des Moines, accompagnés de la Principale et de la documentaliste.

La visite a soulevé de nombreuses questions très pertinentes auxquelles ont répondu bien volontiers les anciens combattants présents.

Pour la première fois, le collège a participé activement aux cérémonies du 19 mars devant le monument aux morts et la stèle cantonale.

Nous espérons les y retrouver le 11 novembre prochain. Par ailleurs, l'exposition ouverte au public durant trois demi-journées a accueilli près de 70 personnes.



JOURNÉE MONDIALE DE LA FÊTE DU JEU



Samedi 30 mai, à la salle polyvalente, la fête mondiale du jeu, organisée conjointement par la médiathèque départementale et la médiathèque de Montsalvy, a connu un franc succès. Tout au long de la journée, plus de 250 personnes se sont prises au jeu et sont passées d'un atelier à l'autre avec plaisir.

Parmi ces amoureux du jeu, le plus jeune, un bambin de 18 mois, a dompté le cheval à bascule, tandis que les résidentes de la maison de retraite se sont concurrencées avec ruse et adresse à la pêche : pas si facile que ça ! Une journée bien remplie !

PRINTEMPS DES ARTS



De nombreux amateurs d'art étaient présents vendredi 1^{er} mai au réfectoire des moines à l'occasion du vernissage du 17^e salon du Printemps des Arts.

Claudine Castanier, présidente de l'association, a présenté les invités d'honneur, Nicole Pfund et Gilles Bonnin ainsi que les quatorze autres artistes qui exposaient à leurs côtés.

EN MARCHÉ POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE



Très beau succès pour la randonnée annuelle du Don du Sang Bénévole organisée à Calvinet lundi 25 mai : 117 participants ont découvert et apprécié le parcours à travers bois et surtout l'arrivée avec la vue sur les toits du village.

Un grand merci à Danielle et son équipe pour l'organisation de la journée et du casse-croûte et à Henri pour ses délicieuses focaces cuites au feu de bois.

SI ÇA VOUS CHANTE



Quelques aînés de la Résidence du Château ont participé à la fête de la musique en reprenant des vieux tubes des années 60, mêlant leurs voix à celles de l'ensemble vocal féminin de la Châtaigneraie " Si ça vous chante ", dirigé par Georges Saioni.

Après s'être produite en différents points du village, la chorale a terminé sa déambulation sous la halle où le chef de chœur a accompagné quelques chansons à la guitare.

RETRAITE SPORTIVE

Une nouvelle saison sportive s'achève avec encore une fois un nombre croissant d'adhérents, 107 à ce jour.

La clôture a eu lieu le 23 juin autour d'un amical repas. L'association vous attend nombreux début septembre pour la reprise des activités :



- le mardi : randonnée de 10 km environ ;
- le mercredi : tir à l'arc ;
- le jeudi : petite randonnée ;
- le vendredi : activité dansée.

F.C.J.M.



Jean Maffre, jusqu'alors entraîneur de l'Équipe Réserve (l'Équipe 2), est promu pour la saison 2015/2016 entraîneur de l'Équipe 1.



Le FCJM compte 4 équipes :

- la 1 en Élite (descente de Promotion d'Honneur cette année) ;
- la 2 est en Promotion ;
- la 3 en Troisième Division ;
- et les Féminines en championnat foot à 8.

Petites infos :

Les demandes de licences sont à retirer au Phocéen.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Magali au 06.33.69.10.85 ou par courriel à l'adresse suivante :

magali.salesse@orange.fr

La préparation physique débutera lundi 27 juillet à l'ancien stade Paul Combourieu vers 19h.

Notre tournoi de sixte aura lieu vendredi 31 juillet au stade de Junhac.

Nous recevons le 8 août en match amical le FC2A (Football Club Aurillac Arpajon en CFA2) qui affrontera le RAF (Rodez Aveyron Football en CFA) au nouveau stade.

JUDO CLUB DE LA CHÂTAIGNERAIE

Une bonne saison avec une forte participation aux compétitions et animations de nos judokas aboutissant à l'obtention de 9 tiges chez les poussins (9/10 ans) et la qualification d'une benjamine au critérium régional qui se déroulera à l'automne prochain. Le club est heureux de compter également depuis février une ceinture noire technique parmi ses effectifs !

Enfin, cette année a vu naître un partenariat généreux et gourmand avec l'association des Donneurs de Sang Bénévoles du canton de Montsalvy ; riche expérience d'entraide qui a donné lieu à une belle cérémonie de remise des ceintures, sensibilisant les jeunes judokas et leurs familles à ce simple geste humain et citoyen du don de sang.



La 3^e édition du Gala de la Châtaigneraie a connu un beau succès avec plus de 100 judokas venus de l'Aveyron, de la Lozère et du Cantal, et ce, grâce à l'engagement d'une importante équipe de bénévoles et au soutien de nombreux partenaires.

MONTALVY HANDBALL CLUB

Première saison en championnat départemental pour le jeune club de handball.

Satisfaction de son président, Pierre Pradal :

« Le bilan est positif puisque sur les 6 équipes engagées, nous terminons 3^e.

Merci à nos sponsors sans qui cette saison n'aurait pas été envisageable.

Le club continue son évolution et les séances d'entraînement du mardi soir à la salle polyvalente restent ouvertes pour accueillir de nouveaux joueurs. »



Bons résultats de l'équipe, placée sous la houlette de l'entraîneur et gardien de but Philippe Arricau.

Pour tout renseignement :
contactez Pierre Pradal au 07.86.46.68.66.

LES VITRINES DU CENTRE BOURG

L'Auberge Fleurie Hôtel - Restaurant



04.71.49.20.02

En juillet et août :
tous les jours de 8h à 23h
Hors saison :
fermée dimanche et lundi

Le Pichet Mignon Restaurant



04.71.49.69.04

Tous les midis :
du lundi au samedi
Soir et dimanche :
groupes sur réservation

Gîte de La Forge



04.71.49.29.62

06.71.38.75.82

Ouvert toute l'année

Rêves de Vanniers



Les jeudis : de 10h à 14h

**Les autres jours
sur demande :**

04.71.49.29.62

06.71.38.75.82

Bar Tabac Loto Oustry



04.71.49.25.14

Ouvert tous les jours
de 7h à 23h

Le Phocéen Bar Presse PMU



04.71.49.28.75

Lundi : de 8h à 13h

Du mardi au jeudi :
de 8h à 20h

Du vendredi au dimanche :
de 8h30 à 22h

Bar de la Mairie



04.71.49.21.01

Ouvert tous les jours :
de 8h à 21h

Fermé les mercredis :
de 13h à 16h

Bar du Porche



04.71.49.20.34

Tous les jours : de 8h à 23h

Fermé dimanche et lundi :

de 13h à 17h

Boulangerie - pâtisserie Mouminoux



04.71.49.20.30

Du mardi au samedi :
de 6h30 à 20h

Dimanche :
de 6h30 à 12h30

Ouverte les lundis :
13 et 27 juillet
10 et 24 août

Boulangerie - Pâtisserie Coubetergues



04.71.49.20.08

Du mardi au vendredi :
de 8h à 12h30 et de 16h30 à 19h

Samedi :
de 8h à 12h30 et de 17h à 19h

Dimanche :
de 8h à 12h30

Ouverte les lundis :
20 juillet
3 et 17 août

Boucherie charcuterie Montarnal



04.71.49.20.19

Du mardi au samedi :
de 7h à 12h30

et de 14h45 à 19h

Dimanche :
de 7h à 12h30

**Aux délices du jardin
Primeur**



04.71.49.28.79

Du mardi au samedi :
de 8h30 à 12h30 et
de 15h à 19h

Dimanche : de 9h à 12h30

SPAR



Grand magasin

04.71.49.26.08

Du lundi au samedi :
de 7h30 à 20h

Dimanche :

de 7h30 à 12h30 (13h l'été)

Petit magasin

04.71.49.25.26

Mêmes horaires

Fermé dimanche matin

**L'Orchidée
Artisan Fleuriste**



09.81.97.29.65

Du mardi au samedi :
de 9h à 12h30
et de 14h à 19h30

Dimanche : de 9h à 12h30

Médiathèque municipale



04.71.46.96.82

Horaires affichés

**Librairie papeterie
Le Petit Poucet**



04.71.49.23.88

Du mardi au samedi :
de 8h30 à 12h30
et 14h à 19h

Dimanche :

de 8h30 à 12h30

Ouvert le lundi en été

Quincaillerie Pinquier



04.71.49.20.26

Du mardi au samedi :
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche : de 8h à 12h

Quincaillerie Donore



04.71.49.25.43

Du mardi au samedi :
de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h

Dimanche : de 8h à 12h30

**Marché
Jeudis matins
Place du Foirail**

Madamour

Pompes funèbres
04.71.46.15.11

Créatif's

Salon de coiffure



04.71.46.52.69

Du mardi au jeudi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'Hair du Temps



Salon de coiffure

04.71.49.21.00

Du mardi au vendredi :
9h à 12h et 13h30 à 18h30

Samedi :
9h à 12h et de 13h30 à 17h
Non stop sur RDV

Office de Tourisme



04.71.46.94.82
Juillet et août :
Tous les jours

9h30 à 12h30 et 14h à 18h30

Menuiserie et charpente
04.71.49.27.59



DÉCOUVRIR, BOUGER



LE LAC DU MOULINIER

Pour profiter de son cadre reposant, des bancs jalonnent le tour du lac, et des tables de pique-nique sont à disposition des gourmands. Les amateurs de pêche peuvent prendre la carte, en vente au Bar de la Mairie.

Carte pour la saison :

Adulte : 40 € - Jeune (de 6 à 12 ans) : 15 €

Carte à la journée :

Adulte : 6 € - Jeune (de 6 à 12 ans) : 3 €

Carte Vacances : pour 7 jours consécutifs, délivrée entre le 1^{er} mai et le 15 novembre : 15 € (adulte) et 6 € (de 6 à 12 ans).



CAMPING MUNICIPAL
04.71.49.26.00



PISCINE MUNICIPALE

Kévin ANTOINE, Maître Nageur Sauveteur, vous attend tout l'été au bord de la piscine.



Il vous propose sur inscription au **06.74.80.67.07** :

- des cours d'**aquagym**, le vendredi à 19h et le samedi à 9h ;
- des **leçons de natation**.

La piscine est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche de 15h à 19h (04.71.49.26.00)

Fermée lundi toute la journée et dimanche matin.

Fermé les 25 juillet, 15 et 16 août.

VISITES COMMENTÉES DE MONTSALVY



L'association des Amis de l'Abbatiale et du Passé de Montsalvy propose en juillet et août des visites commentées de notre village tous les mardis à 15h, sur réservation.

Rendez-vous Place du Foirail devant le château.

Renseignements à l'Office de Tourisme au 04.71.46.94.82.



**Visites en nocturne : les jeudis 16, 23 et 30 juillet ;
les jeudis 6, 13 et 20 août.**

Rendez-vous Place du Foirail à 21h.

À VOIR, À FAIRE, À ÉCOUTER

JUILLET

Lundi 13

Bal du 14 juillet

Repas et soirée dansante
Comité d'animation
et F.C.J.M.
Salle polyvalente

Samedi 18

Soirée africaine

M.J.C. l'Oustal
Salle polyvalente



Du 21 au 23

Stage de vannerie

Association des Paniers
Salle des fêtes

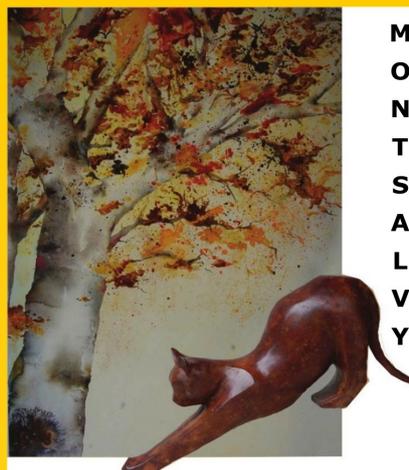
Samedi 25

20^e Fête des Paniers



EXPO DU 11 JUILLET AU 16 AOÛT 2015

REFECTOIRE
DES MOINES



Du mardi au dimanche
de 10h30 à 19h
et le jeudi de 10h à 12h30
Entrée libre

Raymond CAZES, peintre

Jean-Claude DAMERON, sculpteur

AOÛT

Dimanche 2

Kermesse

Génération Mouvement
Salle des fêtes

Vendredi 7

Don du sang

Salle polyvalente

Dimanche 9

Kermesse

Les Amis de l'Abbatiale
Salle des fêtes

Du 14 au 16

Fête de Montsalvy

Comité d'animation

Dimanche 16

Feu d'artifice

Ancien stade

Vendredi 21

**Concert accordéon-
piano :**

« Duo Ambivalences »

Les Amis de l'Abbatiale
Abbatiale

SEPTEMBRE

Samedi 5

2^e Forum

**des associations
Salle polyvalente**

Samedi 19 et

Dimanche 20

Journées du Patrimoine

Les Amis de l'Abbatiale

OCTOBRE

Du 26 au 28

Stage de vannerie

Association des Paniers
Salle des fêtes



NOVEMBRE

Samedi 7

**28^e Ronde de la
Châtaigneraie**



Mardi 10

Soirée

CMF 69

Salle polyvalente

DÉCEMBRE

Samedi 5

Repas de Noël

Génération Mouvement
Salle polyvalente

Samedi 12

Quine

FCJM

Salle polyvalente

HISTOIRE DE MONTSALVY

DES SUCCESEURS DE BERNARD AU CONCORDAT

Les successeurs de Bernard, jusqu'à la signature du Concordat entre le Roi François 1^{er} et le Pape Léon X le 14 décembre 1515 se sont tous attachés à embellir et agrandir l'église et le monastère.

À l'intérieur de ce dernier, les moines avaient un rôle bien défini. Les charges principales étaient celles de Chantre, de sous-Chantre qui choisissaient les musiques et chantaient, de Cellérier qui gérait les provisions.

Le Chanoine sacristain veillait au bon déroulement du culte et prenait soin du mobilier liturgique.

Le Chanoine ouvrier s'occupait de l'entretien des bâtiments. Tous devaient consacrer leur temps à la prière, à l'étude des textes sacrés, au travail manuel et à l'instruction des enfants.

En 1258, la foudre tomba sur l'église pendant l'office et détruisit le clocher certainement "à peigne". Une trentaine de fidèles présents s'évanouirent.

En 1270, Henri II de Rodez arrière-arrière petit-fils de Bérenger et d'Adèle de Carlat exigea du prévôt la reconnaissance de la donation de Montsalvy afin qu'il soit considéré comme son suzerain et à ce titre, recevoir " l'hommage "*. De plus il se réservait tout acte de justice relatif à la police de Montsalvy et exigeait le partage de la taxation des vivres.

En 1277, ils convinrent qu'Henri II aurait la justice haute* et le prévôt la justice basse*.

La prévôté de Montsalvy relevait donc en fief et en ressort de la vicomté de Carlat.

En 1282, Etienne, prévôt de Montsalvy, transigea avec les consuls pour les droits de chauffage que les habitants prétendaient avoir. Ces derniers ont ainsi obtenu la possibilité de se servir en bois dans les forêts appartenant au monastère.

D'après l'Abbé Muratet, qui officiait vers 1830, la population de Montsalvy devait être de 25 habitants au XI^e siècle, moines compris, et pour atteindre 200 au XV^e siècle. Elle se composait entre autre de commerçants, d'artisans et de paysans. Après le défrichement des terres, le seigle et un peu de blé noir étaient cultivés.

André LARDY

**Hommage : aller se prosterner devant son suzerain et lui donner à cette occasion des présents.*

**La justice basse permettait de régler les différends internes.*

**La justice haute était saisie pour des problèmes graves.*